

S 14.06	14h30	Évangélisation de rue autour de l'église	église St-Thibaut
S 14.06	20h	Concert « Be Witness » sur inscription	église St-Thibaut
S 14.06	D 15.06	Quête impérée du denier de Saint-Pierre	aux messes
D 15.06	9h30	Marche « Paroisses en chemins »	sur inscription
D 15.06	10h30	Messe des jeunes animée par « Be Witness »	église St-Thibaut
V 20.06	15h	Messe à la Maison de retraite Simon Vouet	Port-Marly
S 21.06	19h	Fête de la Musique « Little Gospel's Voice »	église St-Thibaut
D 22.06	10h30	Messe avec les familles du KT	église St-Thibaut chap Ste-Amélie
D 22.06	14h30 17h30	Procession du Saint Sacrement, adoration et goûter	église St-Thibaut chap Ste-Amélie
D 22.06	17h30	Concert Seinephonia : « Musiques en fleurs »	Ste-Anne

Nous prions pour

- **le baptisé** : Axel DE VIVO.
- **les défunts** : Jean LAPORTE (papa de François-Xavier), Pascal GOURLAOUEN.
- **à l'intention de** :

S 14.06 18h30 St-Louis : -
D 15.06 **10h30** St-Thibaut : Honorine COFFI†, Suzanne LEGENDRE
D 15.06 **11h** Ste-Anne : -
D 15.06 18h30 St-Vigor : Patrick LE BOUARD†
Ma 17.06 12h St-Thibaut : Jean ROBINET†
Me 18.06 7h30 St-Vigor : -
Me 18.06 12h St-Thibaut : -
J 19.06 12h St-Thibaut : -
V 20.06 12h St-Thibaut : Paulo PAIS†
S 21.06 12h St-Thibaut : -

Confessions dans les églises :

- **V 20.06**, 17h30-19h à St-Vigor, ► **S 21.06**, 10h-11h30 à St-Thibaut.
- **S 21.06**, 17h30-18h15 à St-Louis, ► **D 22.06**, 10h-10h45 à Ste-Anne,
- Permanence d'accueil du P. Gaël** : ► **S 21.06**, 10h-11h30 au CAP St-Thibaut.

Adresses des lieux de culte :

Eglise St-Vigor	17 bis route de Saint-Cyr	78160 Marly-le-Roi
Eglise St-Thibaut	58 bis avenue J. F. Kennedy	78230 Le Pecq
Eglise St-Anne	2 rue Jean Mermoz	78620 L'Étang-la-Ville
Eglise St-Louis	42 route de Versailles	78560 Le Port-Marly
Chapelle Ste-Amélie	1 avenue de Grandchamp	78230 Le Pecq

Groupement paroissial catholique de Marly-le-Roi / Le Pecq - L'Étang-la-Ville - Le Port-Marly

58 bis avenue président J. F. Kennedy - 78230 Le Pecq - Tél : 01 39 58 49 00

Mail : secretariat@marly-catholique78.fr - Site : www.marly-catholique78.fr

Accueil à la Maison du CAP St-Thibaut : lundi à vendredi : 10h-12h et 15h-17h | samedi 10h-12h

Publié par l'Association diocésaine de Versailles, Groupement paroissial de Marly-le-Roi/Le Pecq - 58bis avenue Pdt J. F. Kennedy - 78230 Le Pecq ; distribué gratuitement ; Directeur de la Publication : Luc Crepy ; Responsable de la rédaction : Gaël Bénétat ; imprimé par le secrétariat de la paroisse ; dépôt légal : 2025 ; Dominic@les ISSN 2805-1335



Dominic@les

15 juin 2025 - Solennité de la Sainte Trinité

L'Unité : une perle à préserver



En la Solennité de la Sainte Trinité, nous honorons la communion parfaite entre Dieu, son Fils Jésus-Christ et l'Esprit Saint Consolateur. Cette communion, fondée sur l'unité dans la diversité, appelle tous les chrétiens à cheminer ensemble pour maintenir l'unité dans l'Eglise malgré la diversité des dons que chacun a reçus. Ces dons sont une richesse à mettre au service de la communauté chrétienne et non à considérer comme des motifs de concurrence.

Vous vous souvenez peut-être de l'histoire tirée des fables d'Ésope, dans laquelle un vieux fermier donnait une leçon d'unité à ses trois enfants, qui se querellaient constamment entre eux. Prenant un certain nombre de bâtons fragiles, il leur montra qu'il était facile de les briser individuellement, mais qu'il était presque impossible de les briser lorsqu'ils étaient liés ensemble en un paquet. Même les enfants de ce monde se rendent compte que l'unité et la fraternité sont une force. « **Les sauterelles**, nous dit la Bible, **bien que petites, sont exceptionnellement sages, car bien qu'elles n'aient pas de chef, elles restent ensemble en essaim** » (cf. **Pr 30,27**). Voilà là où résident leur puissance et leur sécurité. Dans l'Église nous devons aussi apprendre cette leçon.

Le malin est un ennemi rusé et il sait qu'il ne peut pas vaincre une communauté chrétienne unie qui vit sous l'autorité de Christ et de sa Parole. Sa stratégie de guerre consiste donc à commencer par semer la discorde, la suspicion et l'incompréhension parmi les membres d'une communauté, afin de les paralyser individuellement. Jésus a dit que les puissances de l'enfer ne seraient pas capables de vaincre son Eglise (cf. **Mt 16,18**). C'est donc à l'Eglise, Corps de Christ, qu'est promise la victoire dans la bataille contre le mal. Un chrétien isolé des autres chrétiens peut se retrouver vaincu. Le Christ a constamment été attaqué pendant sa vie sur terre, mais jamais il n'a été vaincu. Finalement, à la croix, le pouvoir de Satan sur l'homme lui a été enlevé par le Christ. Aujourd'hui, Satan ne peut pas attaquer le Christ Ressuscité. Ses attaques sont donc dirigées contre le Corps du Christ, l'Église. La victoire sur Satan n'est possible que si nous sommes unis contre lui, en tant que Corps sous la direction de notre Seigneur. Dans une communauté de chrétiens, même si un seul membre ne remplit pas sa fonction, la puissance du Corps est affaiblie dans cette mesure. Sachant cela, Satan cherche continuellement à isoler les membres individuels d'un groupe, ou à diviser le groupe (ou l'Église) en clans. Dans les deux cas, il parvient quelquefois à ses fins quand nous lui ouvrons les portes. C'est pourquoi nous devons être constamment sur nos gardes contre les ruses de Satan, de peur qu'il n'affaiblisse les liens entre nous et les autres membres du Corps de Christ. Pour maintenir ces liens, ayons toujours à l'esprit la devise du Pape Léon XIV : « **En Celui qui est Un, nous sommes Un** ».

Bonne Fête de la Sainte Trinité

Père Placide Gbédjinou AKONDÉ+

DISONSON

à la législation de l'euthanasie et du suicide assisté !

Le 27 mai 2025, l'Assemblée nationale a adopté, avec modifications, la proposition de loi en première lecture. Plus de 2 600 amendements avaient été déposés. Le Sénat examinera le texte à l'automne 2025. Le texte de loi n'est pas encore adopté par le Parlement, il est encore temps de contacter vos élus pour manifester votre opposition à ce projet de loi.

Mesdames et Messieurs les parlementaires des Yvelines,

Les députés de notre pays vont être amenés à discuter deux projets de loi autour de la fin de vie. [...]

Un transgression éthique majeure

Le deuxième relatif à l'aide à mourir suscite une forte inquiétude et une réelle opposition. Chez beaucoup de soignants déjà fragilisés par les conditions d'exercice de leur métier, aujourd'hui bien difficiles, et auxquels on veut imposer une mission profondément contraire à leur vocation. Chez vos électeurs aussi, dont ceux de la communauté catholique des Yvelines, qui voient dans ce « droit » au suicide assisté et à l'euthanasie une nouvelle transgression éthique majeure, qui ne peut que fracturer et fragiliser davantage notre société. Cette opposition est d'autant plus forte que le texte qui est sorti de commission semble « radicalisé » et avoir abandonné toutes les limites qui devaient faire de ces actes d'euthanasie ou de suicide assisté des « exceptions ». Ce n'est guère étonnant : on sait bien qu'une fois la brèche ouverte, nul ne pourra dire jusqu'où ce nouveau « droit » s'étendra. L'exemple de la Belgique ou du Canada devrait pourtant nous alerter. [...]

Toute vie est digne et respectable

Je vous redis avec gravité notre inquiétude et l'attention avec laquelle nous suivons les débats et les votes. Je veux vous exprimer aussi ma profonde admiration et ma reconnaissance à tous ceux qui sauront résister à la tentation de toute puissance au nom d'une fausse liberté, tentation bien présente dans ce projet de loi. Tous ensemble, il nous faut redire au contraire combien toute vie est précieuse et digne, jusqu'à sa fin naturelle. Combien chacun mérite qu'on se mobilise pour lui offrir une fin de vie digne, accompagnée, soulagée, sans acharnement.

Lettre de Mgr Luc Crepy aux parlementaires des Yvelines.

Que pouvons-nous faire ?

► Écrire à nos parlementaires : Madame Marie Lebec, Députée des Yvelines, Assemblée nationale, 126 Rue de l'Université, 75355 Paris 07 SP. Messieurs les Sénateurs Gérard Larcher, Michel Laugier, Eric Dumoulin et Martin Lévrier et Mesdames les Sénatrices Marta de Cidrac et Ghislaine Senée, Sénat Palais du Luxembourg, 15 rue de Vaugirard, 75291 Paris Cedex 06.

► Suivre l'actualité de la proposition de loi sur la page de la Conférence des Évêques de France.

FÊTE DU SAINT SACREMENT



Dimanche 22 juin, 14h30-17h30, à partir de l'église St-Thibaut, procession en l'honneur de la Fête du Saint Sacrement :

► **14h30-16h30** : procession du Saint Sacrement de l'église St-Thibaut à la chapelle Ste-Amélie, ► **16h30-17h** : temps d'adoration à la chapelle, ► **17h-17h30** : buffet rafraîchissant. Contact : 06 08 68 72 86



SOLENNITÉ DE LA NATIVITÉ DE SAINT JEAN-BAPTISTE

Mardi 24 juin à 12h à St-Thibaut, messe de la solennité de la Nativité de St Jean-Baptiste.



SOLENNITÉ DU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS

Vendredi 27 juin à 12h à St-Thibaut, messe de la solennité du Sacré Cœur de Jésus.

FIN D'ANNÉE...

Venez terminer l'année scolaire dans la joie et l'amitié :

► **Samedi 28 juin à 18h30**, dernière messe de la saison à **St-Louis**, suivie d'un apéritif.

► **Dimanche 29 juin à 11h**, messe en plein air à **la salle St-Joachim de l'Étang-la-Ville**, suivie d'un repas partagé autour d'un sanglier de la forêt de Marly, offert par les chasseurs. Pour les familles avec une initiale du nom entre A et J, merci d'apporter une entrée et pour les autres un dessert. L'apéritif, le plat de résistance et les boissons sont offerts par l'association paroissiale. Contact : 06 42 43 63 85.

► **Lundi 30 juin à 18h30**, dernière messe de la saison à **Ste-Amélie**, suivie d'un apéritif.

ORDINATIONS DIACONALES ET VEILLÉES DE PRIÈRE

► **Dimanche 29 juin à 15h30**, à la cathédrale Saint-Louis de Versailles, auront lieu les ordinations diaconales en vue du sacerdoce de Thomas Fournier, Louis Gaillard, César Lesne, Frédéric de Moucheron, Pierre Sudan et Amaury Vallette d'Osia.



► Rejoignez l'une des deux veillées de prières pour les vocations :

♦ **Vendredi 27 juin à 20h30**, à l'église St-Anne de Gassicourt, 11 Impasse Sainte-Anne à Mantes-la-Jolie : Veillée de prières pour les vocations.

♦ **Vendredi 27 juin à 19h30**, église St-Pierre d'Elancourt, 2 Rue de Prague
Messe du Sacré-Cœur de Jésus puis veillée de prières pour les vocations.

JOB D'ÉTÉ : ACCUEIL DE L'ÉVÊCHÉ

Le diocèse cherche un/une étudiant(e) pour la période de mi-juillet à mi-août 2025 pour assurer l'accueil de l'évêché. Contacter Isabelle Boudeele, responsable des RH, **avant le 7 juillet** : isabelle.boudeele@catholique78.fr



WEEK-ENDS POUR LES COUPLES EN ESPÉRANCE D'ENFANTS

Deux belles propositions à destination des couples en espérance d'enfant :

► **les 20 à 22 juin** à Cotignac. Inscription : pelecouplesendesirdenfants@gmail.com .

► **les 4 à 6 juillet** à Poligny, avec le diocèse de Paris. Inscription : esperance.enfant@gmail.com . S'inscrire au plus vite, les places sont limitées.



ACAT : L'APPEL DU MOIS

A la sortie des messes, des membres de l'ACAT vous proposeront l'appel du mois concernant la situation des communautés Mapuche au Chili. Merci de leur faire bon accueil.

